

CAGNOTTE



Date limite :
Mercredi 31
Décembre
2025

Aide financière pour survivre psychosocialement en 2025

En ESPT complexe en fin de parcours de soins EMDR, je suis Alex : AAH, RQTH, presque autiste et TDAH, en attente de remboursement de plus de 1 500 euros de frais préalablement engagés par mes soins pour la création d'une association dédiée aux jeux de lettres. Cette association rencontre des adversités potentiellement illégales, perpétrées selon moi par des monopolistes autoproclamés omnipotents en la matière. Ces adversités entraînent des actions en justice potentiellement coûteuses pour moi, psychologiquement et financièrement. En outre, ma fille de 5 ans me réclame. Elle vit à Alès avec sa mère et j'ai un droit de visite selon le dernier jugement applicable. Une procédure d'appel, intentée par sa mère, est sur le point d'aboutir, ce qui me permettra de saisir le JAF à nouveau. Dans l'intérêt de notre fille, une AEMO-R est en cours depuis mars dernier et une convocation devant le juge des enfants m'a été remise. L'audience est prévue le 31/01/2025, mais elle sera probablement renvoyée et délocalisée en raison d'un problème de compétence territoriale : sa mère et moi sommes convoqués à Dunkerque, alors que ma fille vit avec sa mère dans la juridiction de Nîmes. Mon avocate dunkerquoise est sur le coup. Grâce à la générosité d'une amie chère, je suis actuellement présent à Alès pour quelques jours et j'ai pu voir ma fille quelques heures hier (le 16/01/2025). Je la revois un peu en fin de journée, ce jour (le 17/01/2025) à la sortie de l'école, pour

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/SolpgFIP>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Alexander GUILBERT